

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 6 JANVIER 2016 – 9h30

---

## Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Michel HUMBERT
- Martin BIDOU
- Denis BLUM
- Bruno BOYER
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN

Etait excusés:

Monsieur Paul-Marie CLARET

Y assistait : Béatrice BOURSIER

**1 - Validation du compte-rendu du dernier CA**

Le compte-rendu du CA du 4 novembre est validé à l'unanimité.

**2 – Mission Patrick Raude**

Le SCARE sera auditionné jeudi 7 janvier par Patrick Raude, dans le cadre de la mission qu'il effectue pour le CNC, de modernisation et simplification de la procédure de classement Art & Essai. Stéphane Libs a participé à l'audition de la FNCF, en tant que membre du bureau. Les échanges ont porté essentiellement sur les aspects formels de la procédure de classement.

Le SCARE a dégagé, lors de plusieurs réunions avec quelques membres du Conseil d'Administration, un certain nombre de pistes soumises à la discussion et à l'approbation du Conseil d'Administration, avant de les présenter à Patrick Raude.

Dans son ensemble, la procédure de classement est jugée assez satisfaisante. Cependant, elle s'est complexifiée au fur et à mesure des années, rendant le remplissage des dossiers fastidieux et leur analyse et lecture malaisée pour les membres des commissions.

De plus, cette complexité rend le classement peu lisible pour l'ensemble de la profession. Cette méconnaissance peut être source de critiques.

Les propositions suivantes sont exposées et discutées :

Commissions régionales : les modalités suivantes ont été prises lors du dernier comité de pilotage :

- Engagements de confidentialité
- Partage des compétences : création de groupes de 2 personnes avec des responsabilités spécifiques pour examiner l'un des aspects des dossiers (animation, diversité, programmation, questionnaire financier, environnement...) ce qui permettrait d'éviter de diluer les responsabilités et les informations si les dossiers sont examinés dans leur totalité par l'ensemble des membres.
- Traduction des 15 critères par des appréciations positives ou négatives pour chacun, dans le tableau du rapporteur.
- Relecture en séance d'une appréciation motivant les majorations et minorations (environnement géographique, socio-culturel et concurrentiel, animation, diversité, travail en réseau...) par le rapporteur, afin d'approuver par tous les motifs d'augmentation ou de baisse de majorations.
- Demande de défraiement des membres des commissions régionales pour un meilleur investissement des membres.

Instruction des dossiers :

Une attention plus détaillée sur l'environnement social, géographique et concurrentiel est demandée.

Cet aspect pourrait être présenté par les DRAC qui pourraient plus largement, instruire les dossiers avant les commissions.

Ces derniers pourraient préparer des fiches synthétiques et alerter sur certains cas, avec une connaissance du terrain, et une appréciation plus précise de l'environnement géographique, socio-culturel et concurrentiel, mais aussi une présentation de l'animation.

Ces fiches pourraient reprendre tous les aspects qui fondent l'appréciation des coefficients majorateurs et minorateurs : nombre de films proposés, politique d'animation, environnement / état de la salle, diversité des films A&E proposés ...

Indicateur diversité

En plus de l'indice ou du pourcentage, un deuxième élément précisant la diversité pourrait être fourni. (à condition qu'il ne produise pas d'effet pervers sur le maintien à l'affiche des films).

Carte :

Dans les documents d'accompagnement fournis, une carte cinématographique de la région est fortement souhaitée.

Commission nationale :

Extension des cas simples, non examinés dans le détail par la commission nationale, telle que décidée lors du dernier comité de pilotage au CNC : majoration stable ou avec une variation inférieure ou égale à 10, pas de minoration autre que le nombre de semaines d'activité, aucun membre du groupe régional et de la Commission nationale ne s'y oppose étendu aux cinémas pour lesquels le label Jeune Public est maintenu, supprimé ou apparu.

Seront toujours distingués dans le récapitulatif des cas simples présentés en Commission nationale, ceux dont les montants de subvention proposés dépassent 10 000 €.

La liste des cas simples sera adressée à tous les membres de la Commission nationale avant la tenue de celle-ci. Les cas simples seront validés au début des travaux de cette commission.

Si un membre souhaite qu'un établissement présenté comme cas simple soit retiré de la liste, il sera examiné au même titre que les autres dossiers.

Renforcement du service de l'exploitation

Il est jugé nécessaire à certaines périodes pour le traitement du volume des dossiers.

Délais : la tenue des délais tels qu'annoncés au dernier comité de pilotage serait satisfaisante (paiements au plus tard fin juin).

## Animation

Depuis la fusion de l'aide à l'animation dans le dispositif A&E, l'animation n'est pas assez identifiée et doit être mieux valorisée.

- Le questionnaire est trop compliqué à remplir et ne peut être lu dans sa totalité en commission. Il ne devrait pas dépasser 3/4 pages.
- Il serait plus lisible si les animations étaient classées par catégories.
- Coût des animations : La question de leur prise en compte est discutée. En effet, ces coûts sont importants pour les salles indépendantes, même ceux situés en région parisienne (taxis, dîners...) Cependant, ces informations déclaratives sont souvent renseignées de manière très disparate. Il serait plus judicieux que l'investissement en temps de travail et postes dédiés soit évalué.
- L'accueil de festivals organisés par des structures extérieures doit également être valorisée.

## Questionnaire financier

La question de fond est de savoir si ce questionnaire financier est un élément comptable ou informatif, et surtout s'il est de nature à influencer la prime à travers des critères ou une appréciation subjective, ce qu'il faudra le cas échéant préciser.

La logique qui a primé jusqu'à présent est son caractère informatif, et il est souhaité qu'il perdure ainsi.

Pour éviter les disparités dans les données fournies, un manque d'exactitude et des manipulations supplémentaires, il est suggéré de fournir un solde intermédiaire de gestion.

Il est nécessaire néanmoins qu'y figurent le montant des loyers, la part reversée aux distributeurs, le montant global des autres subventions, sans que le détail de ce dernier point ne soit nécessaire.

## Films sans visas non comptabilisés

Il peut s'agir :

- de films sans distributeur et donc sans visa proposés dans des festivals organisés par la salle (qui parfois, grâce à leur présentation trouvent un distributeur), ou directement achetés à des producteurs indépendants étrangers ...
- De programmes de films *jeune public*, constitués de plusieurs courts-métrages, pour lesquels le distributeur a demandé un visa provisoire pour plus de facilité. (La procédure d'obtention de visas est compliquée).

Ces programmes, qui font partie intégrante du travail en direction du jeune public, occupent une place non négligeable dans la programmation d'une salle.

Exemple d'une salle dont 1000 entrées JP n'ont pas été remontées de Webcinédi. Elles concernent 5 programmes sur 21 films labellisés JP programmés : La petite fabrique du monde, Le piano magique, Poupi, Les petits canards de papier, Capelito et ses amis.

Ces programmes ont parfois le soutien du groupe JP AFCAE.

Il convient trouver le moyen de comptabiliser ces séances A&E ou JP (ou d'au moins les neutraliser si elles ne peuvent pas être prises en compte).

## Mauvais état de la salle :

Il est souhaité que les repreneurs n'héritent pas des situations de leurs prédécesseurs.

## Accès par les demandeurs au listing des séances A&E de leur établissement

Il est fréquent que des erreurs de caisse conduisent à une mauvaise prise en compte de séances (séances en V.O. indiquées en V.F par exemple). Il serait intéressant que chaque salle puisse avoir accès automatiquement (par un code d'accès éventuellement) et vérifier le listing de ses séances A&E établi par le CNC.

## **QUESTIONNAIRE**

### **A/ Période d'ouverture :**

L'accessibilité des dossiers de demande pour l'année N, sans attendre la clôture de toute la procédure Art & Essai de l'année N-1, est-elle possible ?

De même, le questionnaire animation peut-il être accessible toute l'année pour être rempli au fur et à mesure de la mise en place des animations ?

**B/ Le CNC possède un certain nombre d'éléments qui pourraient être pré-remplis** (avec la possibilité d'être modifiés uniquement en cas de changement), dans les rubriques I – Données générales et II- Etablissement.

## C/ Descriptions

Les descriptions de politique générale de la salle, de programmation, d'animation, de communication sont dispersées dans plusieurs chapitres différents du questionnaire. Cela entraîne inévitablement des répétitions et des textes dont la longueur peut constituer un obstacle à leur lecture attentive et une perte d'efficacité. Il est pourtant demandé aux candidats d'apporter un grand soin à ces descriptions pour que les actions puissent être bien appréhendées dans les majorations.

Ainsi, il pourrait être préconisé un seul texte descriptif « littéraire » spécifiant et regroupant les rubriques à traiter :

Description Générale de la politique de la salle

Environnement socio-culturel et géographique

Programmation

Politique d'animation

Communication

Politique tarifaire

Etes-vous candidat à un label (si oui : remarques éventuelles)

## D/ Liste des animations

Le tableau est fastidieux à remplir, compte tenu du nombre très important d'animations souvent proposées. La distinction entre animations régulières et animations ponctuelles n'est souvent pas respectée (on retrouve listées dans les animations ponctuelles toutes les régulières qui ne portent pas sur les mêmes films et n'ont pas les mêmes intervenants). La présentation chronologique des animations participe à l'impression d'une longue liste, répétitive. Le tableau ne peut souvent pas être lu correctement en commissions car comporte un trop grand nombre de pages ; la largeur des colonnes étant fixes et certaines colonnes ayant un contenu beaucoup plus important que d'autres, cela déséquilibre le tableau et contribue à la perte de clarté.

Par ailleurs, la possibilité de remplir le tableau tout au long de l'année faciliterait beaucoup le travail.

Une présentation par thématique pourrait clarifier les données :

Animations régulières :

Nom de l'animation      bref descriptif      fréquence      liste des dates/ films / intervenants et qualité

Animations en présence de l'équipe du film

Animations avec intervenants

Animations jeune public (si non récurrentes)

Ciné-concerts

Festivals

Autres animations

## F/ Information du public

Le chapitre est axé essentiellement sur le programme papier, qui s'il reste un élément de communication central des salles A&E, est loin d'être le seul. La rubrique communication doit permettre de détailler et prendre en compte la multiplicité de ces axes : animation du hall, presse, réseaux sociaux, site, mailing, recherche de publics spécifiques, actions innovantes ...

## PROPOSITIONS DE FOND :

Au-delà d'un remaniement formel de la procédure, et bien que cadre de la mission Raude se limite à une modernisation et une simplification de la procédure de classement, le CA souhaite formuler certaines propositions de fond. Il est jugé souhaitable de renforcer les subventions des salles les plus actives, qu'elles soient situées en catégorie C, D et E, par :

- une meilleure prise en compte de l'animation mais aussi de la communication, de l'éducation à l'image, de la programmation.
- Une valorisation des labels
- Majoration sur les films de la diversité.

En raison notamment d'une érosion des entrées des films Art & Essai, la situation de nombreuses salles est inquiétante : salles de centre des grandes villes peinant à trouver un équilibre économique, salles associatives de villes moyennes et petites menacées par des baisses de subventions pouvant conduire à des suppressions de postes ou d'actions.

Plutôt qu'une modification des curseurs qui favoriserait les uns au détriment des autres, une augmentation d'enveloppe est nécessaire, que ce soit par une augmentation de l'enveloppe Art & Essai ou par d'autres voies, comme l'aide à la programmation difficile. Les aides sélectives sont certes importantes mais relatives au regard du nombre d'établissements, des résultats sur les missions d'actions culturelles et comparativement à d'autres secteurs culturels et cinématographiques. Certains administrateurs pointent le rapport entre l'aide du CNC à la seule cinémathèque Française et l'aide à la totalité du parc de salles art et essai français. Par ailleurs, pour certains établissements, l'obtention du label Art & Essai est recherché comme reconnaissance d'un travail et car il détermine d'autres aides ou exonérations, plus que la subvention afférente.

Ainsi, il est souhaité que soient mieux récompensées les salles les plus « vertueuses » en termes d'exposition de films recommandés (+ de 80 %), de diversité (diffusion des films de la diversité), d'animation, de communication, d'éducation à l'image, et de programmation réalisée par le cinéma lui-même. Tous ces aspects représentent en effet les spécificités des salles Art & Essai.

#### Pourcentage et indice

Généralisation du pourcentage à toutes les catégories CDE.

Le mode de calcul de l'indice est compliqué (moyenne de séances recommandés sur moyenne de séances totales, pondéré par nombre d'écrans) et favorise les cinémas comptant de nombreuses salles à nombre de séances A&E égales. Certaines salles de catégorie C, D et E, sont classées avec un pourcentage de séances A&E inférieur à 15%.

D'un autre côté, le déplafonnement de cinémas en C, D ou E est techniquement impossible à atteindre pour des mono ou deux écrans. (indice minimum 1,15 sur 3 années consécutives).

N.B. Une trentaine de cinémas de 8 salles ou plus sont classés, la plupart sont situés en catégorie C et D.

#### Zones / Catégories

La question de la prise en compte de l'aire urbaine, comme il est désormais l'usage pour les statistiques INSEE, est-elle souhaitable en remplacement des unités urbaines encore utilisées dans les statistiques du CNC et pour le classement ?

Des simulations doivent être entreprises afin d'éviter de défavoriser des salles de petite exploitation qui se retrouveraient ainsi avec des critères exigeants de catégorie A.

Une limite pourrait être fixée pour des établissements réalisant plus de 200 000 entrées situés en zone D ou E.

#### - Labels

Il est souhaité que les labels soient valorisés financièrement, avec un budget supplémentaire à la subvention.

De même la diffusion de courts-métrages, par un abonnement au RADi ou d'autres canaux, n'est pas assez valorisée. (un coefficient pondérateur pourrait être appliqué si une animation accompagne la diffusion de courts-métrages.)

#### - Majoration sur les films recherche :

Lors du dernier comité de pilotage, il avait été voté une mesure « assises » : une majoration pour la diffusion de films recherche sortant sur moins de 70 copies, sur une enveloppe supplémentaire.

Il est souhaité que cette mesure puisse être créée.

#### - Aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence :

Il est souhaité que l'aide puisse être étendue à des villes de moins de 200 000 habitants (et moins de 1,5 millions d'entrées, qui subissent une concurrence.)

#### Plate-forme exploitation :

Une proposition doit être faite à l'AFCAE, GNCR et FNCF, pour dégager les propositions communes et les présenter à Patrick Raude de manière collective pour leur donner plus de poids.

#### **Collectif de salles situées dans les catégories A et B.**

Martin Bidou informe le CA de la création d'un collectif de salles privées situées dans les grandes villes, dont la fragilité et les difficultés économiques sont de plus en plus alarmantes.

Ces établissements ont une programmation Art & Essai à hauteur de 80 à 99 %, assurent une part significative des entrées des films Art & Essai et influencent la suite de leur carrière, assurent l'exposition des films de la diversité.

La création de ce collectif a pour but d'alerter sur la précarité de ces salles en particulier. Dans la mesure où les représentants de l'exploitation se font le porte-parole de l'ensemble de leurs adhérents dans leur diversité, le collectif souhaite apporter un éclairage sur une catégorie de salles. Le collectif rencontrera Patrick Raude dans le cadre de sa mission.

Un texte est en cours d'élaboration, il sera fourni au SCARE.

Le CA est sensible aux problématiques de cette catégorie de salles. Le SCARE a d'ailleurs déjà exprimé ces difficultés dans le courrier au CNC relatif au retard d'envoi des notifications et de paiement des subventions Art & Essai, lors du forum de discussion puis lors de la rencontre avec les pouvoirs publics du dernier congrès des exploitants ou de la table-ronde avec les rapporteurs au budget culture à l'assemblée nationale.

La question du meilleur moyen de faire passer le message, de manière solidaire dans le cadre d'une structure existante ou de manière autonome est posée.

### **Mission Jean-Marie Dura**

Le CNC va par ailleurs confier une mission à Jean-Marie Dura, sur la salle de cinéma de demain. Il sera assisté par Marion Gollety, chef adjointe du service de l'exploitation au CNC.

### **3 – Médiation Star Wars**

Huit salles Art & Essai de grandes villes ont saisi la Médiatrice du cinéma, au sujet du film Star Wars qu'elles souhaitent programmer en V.O. et à qui le distributeur The Walt Disney Motion Picture opposait un refus. Par ailleurs, certaines salles de la petite exploitation, mono-écrans en particulier, rencontraient des difficultés relatives à la nature de l'exposition exigée par le distributeur pour programmer le film, incompatible avec leur fonctionnement.

Le SCARE a soutenu par un courrier à la Médiatrice les demandes de ses adhérents, soulignant ces deux types de difficultés. L'attitude souveraine du distributeur est déplorée sur plusieurs points :

L'issue des médiations des salles de la première catégorie ont été très variables et arbitraires : certaines obtenant une copie VO en sortie nationale sans trop de difficultés, certains uniquement en 3<sup>e</sup> semaine, d'autres se la voyant refuser ou donner à un concurrent ne pratiquant pas la VO.

Le distributeur est par ailleurs revenu dans certains cas sur des propositions faites en Médiation et entérinées par la Médiatrice du cinéma, remettant ainsi en cause son autorité.

Enfin le rendez-vous avec la SCARE, d'abord refusé, puis accepté par le distributeur, s'est tenu en l'absence de Disney, un constat de carence a donc été établi.

Les médiations ont pâti de la nomination tardive de la nouvelle Médiatrice (Jeanne Seyvet a quitté ses fonctions début octobre, la nomination de Laurence Franceschini a été officialisée le 7 novembre) et de la complexité du cas pour une prise de fonction.

Les prises de positions publiques de certains organismes sans connaissance du dossier sont par ailleurs déplorées.

Le SCARE sollicitera un rendez-vous avec la Médiatrice du cinéma, comme prévu antérieurement à la médiation Star Wars. Christine Beauchemin-Flot et Bruno Boyer représenteront le CA.

Le Méliès de Saint-Etienne et le Star de Strasbourg n'ayant pas obtenu du distributeur une copie en V.O. en sortie nationale, ont entrepris des actions en référé et ont été déboutés.

Le Méliès souhaite poursuivre en saisissant l'Autorité de la Concurrence. L'action sera longue (deux ou trois ans) et coûteuse. Le Méliès souhaite demander au SCARE de se joindre à cette démarche, dont le but serait d'obtenir gain de cause afin de faire jurisprudence.

Au-delà d'une action pour ce cas précis, la question de s'attacher les services d'un cabinet d'avocat spécialisé est exposée. Il serait souhaitable qu'un cabinet puisse acquérir des compétences sur les questions d'accès aux copies et de façon plus générale sur l'ensemble des aspects juridiques liés à la défense des cinémas indépendants.

Chaque fois que nécessaire, le SCARE pourrait ainsi faire appel au même cabinet mais aussi le conseiller à ses adhérents. La question financière constitue un frein à une telle démarche. Néanmoins, des renseignements peuvent être pris auprès de différents cabinets spécialisés en droit de la propriété littéraire et artistique.

Il est observé par ailleurs des confirmations de plus en plus tardives de programmation de la part des distributeurs, eux-mêmes dans l'attente de réponses de circuits. Ces retards impactent à leur tour les sorties de films plus fragiles et nuisent à une bonne communication et exposition de l'ensemble des films.

La question des pouvoirs renforcés de la Médiatrice doit être posée.

### **Groupes de travail**

- Baromètre Art & Essai

**Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou**

**Et**

- Evénements / Services aux adhérents

**Pascal Robin, Stéphane Libs, Paul-Marie Claret**

Un atelier sur le baromètre Art & Essai SCARE / RENTRAK a été organisé par le SCARE au Sommet des Arcs.

Il a rassemblé un grand nombre de participants, exploitants et distributeurs.

Le SCARE était également co-partenaire avec l'AFCAE du Laboratoire des initiatives, que le syndicat relaie depuis l'année dernière dans une rubrique du site internet et proposera des initiatives entreprises par ses adhérents.

### **Education à l'image :**

Suite aux attentats de Paris et Saint-Denis en novembre 2015, l'interdiction des sorties scolaires non régulières, a impacté de manière importante de nombreux cinémas qui ont pâti de l'annulation de séances scolaires, représentant une perte d'entrées notables. Il est important que les commissions régionales de classement puissent tenir compte de ces contraintes dans l'évaluation de leur mission d'éducation à l'image.

### **Engagement d'une stagiaire :**

Afin de répondre au surcroît de travail ponctuel lié notamment à la préparation des élections du SCARE et de l'Assemblée Générale, la décision d'engager une stagiaire à mi-temps, avec un budget de correspondant à deux mois gratification à mi-temps, est prise. Marie Barba, qui a effectué un stage pour le Sommet des Arcs, serait intéressée et disponible pour effectuer un tel stage.